



Association des propriétaires des Villas de l'Anse

SIMULATION DE LA COTISATION ANNUELLE 2025

Ce document n'est pas une facture.

La facture est émise le 1^{er} mai de chaque année et est payable dans les 30 jours suivant son émission.

Le 9 septembre 2024

Propriété située au :	
2298 chemin du Nordet	
No cadastre : 1234567	Superficie : 4143 m ²

Adresse de correspondance :
Paul Tremblay 2298, chemin du Nordet Magog, Québec J1X 0M7

Cotisation nivelée	600,00 \$
Cotisation de base pour un lot	
Superficie de 4 000 m ² ou moins (0,44\$ m ²)	1 840,00 \$
Excédent de 4 000 m ² (0,22\$ m ²)	32,89 \$
Cotisation – Eau potable ¹	450,00 \$
Cotisation marinas	
Droit d'amarrage M2-45 ²	250,00 \$
Emplacement pour support canots-kayaks M2-S45 ³	20,00 \$
Cotisation totale	3 192,89 \$

¹ Un lot non relié au réseau d'eau potable paie plutôt un montant annuel de 250 \$.

² Un lot sans droit d'amarrage pour plaisancier paie plutôt un montant annuel de 100 \$.

³ Le 2^e emplacement coûte 40 \$. Chaque emplacement additionnel coûte 75 \$.